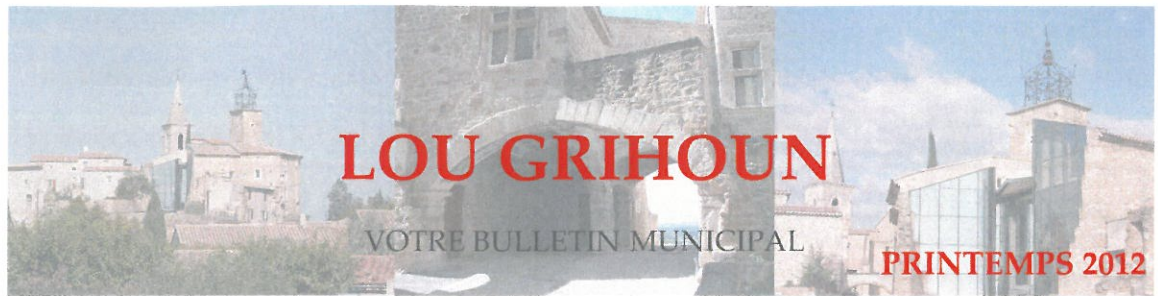




N° 17



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie : 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

#### HORAIRES MAIRIE

**Lundi** : 9h-12h & 14h-18h

**Mardi, jeudi et vendredi** :

9h-12h & 14h-16h

**Mercredi** : 9h-12h (fermeture l'après-midi mais accueil téléphonique disponible)

Notez que la Mairie sera **fermée le vendredi 18 mai** en raison de la fête de l'Ascension.



#### NOUVEAUX HORAIRES

##### POINT INFO JEUNESSE

**AVRIL** : lundi, jeudi et vendredi :

le matin (9h-12h)

**mardi et mercredi** :

l'après-midi (14h30-18h30)

**À PARTIR DE MAI** :

9h-12h & 14h30-18h30

du lundi au vendredi inclus

Tél. : 04 90 35 08 87

pijgrillon@orange.fr

#### Dans ce numéro :

Subventions aux Associations	2
Assainissement	2
Programme de Voirie	2
Le saviez-vous ?	2
Côté Patrimoine	3
Coucou, me revoilà !	3
Vieux Documents	3
« Trésors cachés »	3
Nettoyage de Printemps	3
« Dis-moi Dix Mots »	3
État Civil	4
Élections	4
Quelques Rappels de Saison	4
Cartes grises	4
À vos Agendas	4

### Le mot du Maire

*Grillonnaises, Grillonnais,*

*Deux mille douze a débuté par un épisode hivernal très marqué comme nous n'avions plus connu depuis 25 ans. Des températures très basses associées à un fort mistral ont causé quelques désagréments notamment sur le réseau d'eau potable.*

*Mais l'inquiétude majeure reste la sécheresse toujours bien présente qui, si les conditions climatiques ne changent pas dans les semaines à venir, engendrera rapidement des mesures restrictives afin de préserver nos ressources en eau.*

*Côté vie communale, la Région PACA a validé notre PAS (Projet d'Aménagement Solidaire) porté par la CCEP. Nous sommes assurés d'un financement à la hauteur de 52% pour le projet de rénovation de la Place de la Bourgade.*

*À noter également une première prise de contact avec les communes voisines de la Drôme avec lesquelles nous formerons notre nouvelle intercommunalité. Cette rencontre a permis de mieux nous connaître mais aussi et surtout de mesurer d'ores et déjà l'ampleur de la tâche qui nous attend.*

*Dans ce deuxième numéro de l'année, vous trouvez d'ordinaire la synthèse du budget prévisionnel de la Commune qui, à l'heure où nous mettons sous presse, n'a pas encore été validé par votre Conseil Municipal. Seule l'enveloppe des subventions et participations a été votée (voir page 2).*

*Bonne lecture.*

*Bien amicalement,*

*Jean-Marie GROSSET*



## Les Subventions aux Associations 2012

Associations	Montant en €
Centre Social AGC	101 846,24
Crèche	50 514,00
Crèche subvention d'investissement (sous réserve)	15 000,00
Association Majuscules : CLAE	18 200,00
<b>TOTAL prestations de services : chapitre 65747</b>	<b>185 560,24</b>
La Prévention Routière	100,00
Maison Familiale RICHERENCHES	150,00
Chambre des Métiers Vaucluse	150,00
Association Randolance	100,00
Association Maison des Chrétiens	200,00
Association Vélo club VALREAS	600,00
ASDP foot-ball GRILLON GRIGNAN	5 500,00
Association Anciens combattants	500,00
Association Arabesques	4 000,00
Association Les Pétanqueurs grillonnais	650,00
Amicale des pompiers	100,00
Association Comité des fêtes	12 000,00
Association Minuscules	1 900,00
Association Comité de jumelage	1 700,00
Amicale Personnel	1 000,00
Association les Grillons d'automne	1 800,00
Association Majuscules	3 400,00
Association Majuscules (classes transplantées)	6 000,00
Coopérative scolaire	640,00
Association chasse	100,00
Folivres	400,00
Les Musicales de Grillon	1 500,00
Patrimoine grillonnais	500,00
Les Jubil'asons	430,00
ANACR 26	100,00
SEA (Syndicat exploitants agricoles)	100,00
Boutique alimentaire	300,00
GRILLON.Ados	500,00
Prof à l'énergie positive	200,00
Festival des Nuits de l'Enclave	1 000,00
Restos du cœur (Vaucluse)	300,00
<b>TOTAL subventions chapitre 6574</b>	<b>45 920,00</b>
<b>Subventions associations et prestations de services</b>	<b>231 480,24</b>

Voilà le tableau complet des subventions aux associations votées au **Conseil municipal du 27 février** dernier.



Il comprend deux parties :

- Les **prestations de services** pour le Centre

Social AGC (Actions jeunesse, Point Info, centre de loisirs...), la crèche Pomme d'Api et le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École), porté par l'association Majuscules. Pour ces trois prestations (sauf investissement crèche), la Mairie perçoit des reversions de la CAF/MSA à hauteur de 60%.

- Les **associations subventionnées**.

Le tissu associatif de notre commune s'est encore agrandi avec une nouvelle association : GRILLON.Ados. Elle recevra cette année une aide municipale pour la première fois.

## Assainissement

La CCEP (Communauté de Communes de l'Enclave des Papes) vient de réaliser sur le territoire de Grillon des équipements structurants afin d'améliorer la qualité de vie de notre village.

C'est ainsi que la **station d'épuration nouvelle génération** correspondant au besoin de 2300 Équivalent Habitants pourra, dès le mois de juin, être inaugurée. D'ores et déjà, **cet outil moderne de 1.229.226 € TTC fonctionne à la satisfaction de la collectivité.**

**L'extension des réseaux d'assainissement** vient elle aussi d'être réalisée au quartier **l'Argellier et Chaudabri**. Sa mise en charge s'effectuera dès que les branchements électriques de la station de relevage auront été effectués. Le montant de ces travaux s'élève à **169.000 € TTC**. Il en est de même pour le **Quartier St Aliment** pour un coût d'opération de **169.600 € TTC**.

Il est rappelé, à cette occasion, que **les personnes qui souhaitent se connecter à ces nouveaux réseaux d'assainissement doivent en faire la demande auprès des services de la CCEP en demandant M. Philippe Jouve au 04 90 35 01 52 et ce, à partir de la fin du mois d'avril.**

Ainsi, la Communauté de Communes, en étroite collaboration avec la commune de Grillon, s'engage dans une gestion dynamique des réseaux publics d'assainissement collectif dans un souci de service à la population en prenant en compte au mieux les intérêts des citoyens.

## Programme de Voirie

Les voies suivantes sont prévues au programme 2012, tout au moins en partie selon les chemins : **Chemin du Temple, Chemin des Bœufs, Chemin de St Aliment, Chemin des Rogations, Chemin Ferré, Montée du Vialle et parkings du cimetière et de la salle des fêtes.**

## Le saviez-vous ?

Tout un chacun peut emprunter les cars scolaires en prenant et payant son ticket auprès du conducteur.

## Énigme du précédent bulletin



Cette vieille plaque se trouve sur un volet du n°25 Faubourg sous Vialle.



« L'Union » était l'une des nombreuses compagnies d'assurances qui virent le jour au XIX<sup>e</sup> siècle avec « La Royale », « Le Phénix » ou bien encore, « Les Assurances Générales ». De telles plaques montraient que les propriétaires étaient bien assurés contre l'incendie. En connaissez-vous d'autres sur Grillon ?

Nos aînés se souviennent encore de « La Séquanaise », plus proche de nous, dont l'Agent général dans le Grillon des années 1930 était M. Jules TARDIEU. Grand oncle des Tardieu des Plans, il habitait en face du lavoir rond de Sous Vialle. M. Aimé TERROT de Valréas était un de ses concurrents et représentait les compagnies « La Paix » et « La Confiance ». Si ces noms par leur côté désuet peuvent nous faire sourire, ils étaient, cependant, autrement évocateurs que les initiales ou autres acronymes des compagnies d'assurances d'aujourd'hui !



## Nouvelle énigme

Le printemps étant enfin arrivé, voici une nouvelle énigme d'un autre genre : **pouvez-vous identifier cette plante sauvage** qui fait partie de notre patrimoine floral ?

**La réponse dans le prochain bulletin !**

Doté d'une nouvelle canne **fabriquée gracieusement** par le sculpteur **Jean-Alexandre DELATTRE**, notre pêcheur a retrouvé sa place juste à temps pour l'ouverture !

Un très grand merci à **M. DELATTRE** et à nos agents techniques.

La plaque fournie par l'association *Patrimoine grillonnais* a pu être posée par la même occasion.



## Vieux Documents

La Commission communale chargée du Patrimoine et l'association *Patrimoine grillonnais* conjointement sont intéressées par **tout document reflétant la vie passée du village**, aussi bien les photographies ou cartes postales anciennes que les vieux papiers tels factures, en-têtes de commerces ou d'usines, règlements etc.

Si vous possédez de telles archives dans vos tiroirs et désirez nous les confier pour que nous puissions en faire une copie, nous vous serions reconnaissants de contacter Odile FORD à la mairie ou bien Jocelyne MERLIN, Présidente de l'association, au 04 90 37 32 91.

## « Trésors cachés »

Tel sera le thème des **Journées du Patrimoine 2012**. Si vous connaissez autour de vous à Grillon des exemples **intéressants** — puits, voûtes, potager, inscriptions, pigeonnier, ancien four, cadran solaire, etc. — que vous souhaiteriez faire découvrir lors de ces journées, **merci de vous rapprocher de la Mairie avant la fin juin**.



## Nettoyage de Printemps

Vu l'amoncellement des plastiques et autres déchets aux bords de nos routes, votre **Conseil Municipal** organise à nouveau un grand nettoyage du village et de ses abords le

**samedi 21 avril de 9h à 11h.**

Merci de vous présenter, si vous êtes volontaires, à **9h devant la mairie** où nous vous remettrons gants et sacs poubelle. Port de gilet de sécurité conseillé.

Cette opération sera **reportée au samedi 28 avril en cas de pluie**.

## « Dis-moi Dix Mots »

Faute d'un nombre suffisant de textes, le **concours d'écriture** lancé dans le dernier bulletin dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie **est prolongé jusqu'au 15 juin au soir**.

Gratuit et ouvert à tous, enfants comme adultes, **vous en trouverez le règlement à la Mairie, à la Bibliothèque et au Point Info Jeunesse**. Rappel des mots à utiliser dans votre texte, au minimum de cinq : **âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports**.

Les meilleurs écrits des différentes catégories seront lus et récompensés **le samedi 23 juin à 17h à la Maison Milon**.

## État Civil

### NAISSANCES

- Bertille Marie Constance **VALLIET**  
née le 30 décembre 2011
- Andreia Suzette Léonie **BETTIOL ROCHOY**  
née le 12 janvier 2012
- Pablo Michel Olivier **ROLLAND**  
né le 29 janvier 2012
- Camille Élise **SANTOS**  
née le 22 février 2012
- Rachel Jeanne Josiane **COELSCH**  
née le 2 mars 2012

### DÉCÈS

- M. Alain **CARRIÈRE**  
le 23 janvier 2012 à Grillon
- M. Marcel **RIEU**  
le 5 février 2012 à Grillon
- Mme Marie-Édith **JOUSSE**  
le 22 février 2012 à Grillon

## Élections

Nous vous rappelons que pour les prochaines élections, **deux bureaux de vote seront ouverts** (n°1 Mairie et n° 2 Foyer du 3<sup>e</sup> âge). Cela est indiqué sur la nouvelle carte d'électeur que vous avez dû recevoir. **Pour ceux qui ne l'auraient pas reçue, elle vous sera remise aux bureaux de vote le jour de l'élection.** Si l'adresse de votre carte est erronée, la carte reste valable mais n'oubliez pas de le signaler à l'accueil de la Mairie.

## Quelques Rappels de Saison

- Plan Canicule : en prévision d'éventuels grands coups de chaleur cet été, **n'oubliez pas de vous faire connaître en Mairie si de tels moments vous posent problème** afin que nous puissions vous apporter l'aide nécessaire.
- Emploi du Feu : jusqu'au 15 avril et du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre inclus, **il est interdit aux propriétaires et ayants droit d'allumer du feu, même dans un incinérateur.** Mais, quelle que soit la période de l'année, **le feu est interdit par vent fort (supérieur à 40 km/h).**

- Entretien des Cours d'Eau : conformément à l'article L215-14 du Code de l'Environnement : « **le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau** » afin de « **permettre l'écoulement naturel des eaux** ».

- Ambroisie : nous rappelons qu'elle fait l'objet d'une **destruction obligatoire. L'arrachage systématique avant la floraison est le meilleur moyen de s'en débarrasser.** Caractéristiques :

- \* une tige velue et dressée devenant rougeâtre sur la plante âgée ;
- \* une feuille très découpée, de **couleur identique dessus comme dessous et inodore** quand on la froisse (à la différence de l'armoise); et
- \* une inflorescence en longs épis au sommet des tiges (habituellement à partir du mois d'août).

- Frais de Séjour : il est rappelé aux parents d'élève(s) que **la Commune accorde une participation individuelle de 3,00 € par jour pour certains séjours.** Merci de vous adresser en Mairie.

## Cartes Grises

**Vous pouvez être verbalisés** si l'adresse de votre carte grise ne correspond pas à votre adresse postale. Cela concerne notamment les résidents en campagne nouvellement numérotés. La régularisation peut se faire en Mairie.

**Médecin de garde** : dorénavant, un numéro unique existe pour les secteurs de l'Enclave et le Canton de Grignan : **04 90 37 33 00** le week-end et jours fériés (et les ponts) de 8h à 20h uniquement. Entre 20h et 8h, se rendre aux urgences ou appeler le 15.



## À vos Agendas



Retrouvez tout le programme associatif dans *Les Grillonnades*

- ~ Samedi 14 avril : concert par la chorale *Diapason* et le chœur *Intermittence* de Pessac (33) au bénéfice de la **Ligue contre le Cancer**. Église de Richerenches, 20h30.
- ~ Jeudi 19 avril : conférence-débat sur « **Les dangers d'Internet** » organisée par l'association *Folivres*. Maison Milon, 20h30.
- ~ Dimanche 22 avril et 6 mai : présidentielles.
- ~ Mardi 8 mai : cérémonie à 11h.
- ~ Dimanche 3 juin : « **Il était une... Foire** » organisée par le Comité des Fêtes dans tout le village.
- ~ Dimanche 10 et 17 juin : législatives.
- ~ Samedi 23 juin : remise des prix du concours « **Dis-moi dix mots** ». Maison Milon, 17h.

LOU GRIHOUN N° 17

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication

Réalisation : Odile FORD

Imprimé par Marque Déposée (Condorcet) à 800 exemplaires

Dépôt légal : avril 2012

